

# Règlement Jeu concours NOURRIS TA VIE 2023



## Article 1 : Organisation du concours

Le concours est organisé par le Pays du Lunévillois dans le cadre de la fiche action "Nourris ta vie" portée au Contrat local de santé.

Le GHEMM et le PETR sont les organisateurs du concours.

Les partenaires associés du concours sont : Le GHEMM, le Pays du Lunévillois, la Maison Hospitalière de Baccarat, CORA, les Emplettes Paysannes, les communes du Pays du Lunévillois, le syndicat des lacs de Pierre Percée.

## Article 2 : Condition de participation

- Habiter le territoire du pays du Lunévillois.
- Tout participant mineur doit obtenir l'autorisation écrite d'un de ses parents ou de son tuteur légal.
- Avoir signé le droit à l'image disponible auprès de son collège ou lycée
- Avoir entre 13 et 20 ans le 15 avril 2023
- Un justificatif sera demandé aux finalistes

## Article 3 : La participation sur Instagram

Demander aux jeunes de 13 à 20 ans de décrire un plat équilibré de leur choix pour 2 personnes en commentaire en respectant des contraintes imposées par des professionnels en nutrition.

1/4 de protéine, 1/4 de féculents et 1/2 de légumes, accompagné d'une cuillère à soupe de matière grasse

Lancement de l'action : Du 15 avril au 01 mai 2023

Les 3 finalistes qui auront obtenu le plus de likes sur leur commentaire seront sélectionnés.

# Règlement Jeu concours NOURRIS TA VIE 2023



## **Article 4 : La finale**

La finale aura lieu le mercredi 10 mai 2023. Les finalistes se rendront à la Maison Hospitalière de Baccarat par leurs propres moyens pour réaliser leur recette et la proposer au jury. Une conférence de 1h30 sur la thématique de l'alimentation et du sport s'en suivra à l'issue de la remise des prix.

Les ingrédients seront fournis par l'organisation.

## **Article 5 : Les lots**

Premier Lot : console switch et jeu lets get fit

Second lot : 5 places pour Parc Aventure

Troisième lot : 1 trottinette

Le lot sera accepté tel quel et ne sera ni échangeable ni monnayable.